

Commune d'ATTON

PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 juillet 2023
à 10 heures 30

NOMBRE

Conseillers en exercice 13
Présents 10
Votants 13

L'an deux mille vingt-trois, le huit juillet, le Conseil Municipal de la commune d'ATTON, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame CURINA-PRILLIEUX Marlène, Maire.

Etaient présents : Mmes PAUCET Nathalie, FABBRI Pascale, CAPLA Anna, M..PARMENTELAT Alain, BARBELIN Jérôme, SINTEFF Thierry, BOYER Sébastien, HUET Fabrice, RICHARD-MAUPILLIER Frédéric,

Etait(ent) excusé(s) : M. LANNO Jean-Christophe, PINTO Marcel et BARTHELEMY Jean-Etienne

Procuration : M. LANNO Jean-Christophe à Mme CAPLA Anna, M. PINTO Marcel à M. BOYER Sébastien et M. BARTHELEMY Jean-Etienne à M. SINTEFF Thierry

Date de convocation : 14/06/2023 Date d'affichage et de transmission à la Préfecture : 10/07/2023

OBJET N° 01: FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES

Délibération modificative n°1

Un scrutin a eu lieu, Frédéric RICHARD-MAUPILLIER a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Considérant l'avis favorable émis par la commission finances du 31 mai 2023,
Pour la création du poste d'agent, il convient de procéder au virement de crédit suivant :

Budget principal

Section de fonctionnement				
Dépenses				
Chapitre	Article	Libellé	Montant article	Montant chapitre
011	60612	Énergie- Électricité	-7 000,00	-7 000,00
012	6411	Personnel titulaire	7 000,00	7 000,00
		Total des dépenses		0,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité des voix, avec 2 Contre et 2 Abstentions :

- Accepte les virements de crédits ci-dessus

Le Maire,
Marlène CURINA-PRILLIEUX

